

ADRESSES DES COMITÉS CENTRAUX

(SUITE)

(Voir la deuxième page de cette couverture.)

HESSE. — M. A. WEBER, président du Ministère des Finances, etc., pour la Société de secours aux militaires blessés, à *Darmstadt*.

HONGRIE. — Direction de la Société hongroise de la Croix-Rouge, *Kronprinzgasse, 2, à Budapest IV.*

ITALIE. — Présidence de la Croix-Rouge italienne, à *Rome*.

JAPON. — Société japonaise de la Croix-Rouge, à *Tokio*.

MONTÈNEGRO. — Mgr. MITROFAN, archevêque métropolitain, président de la Société monténégrine de la Croix-Rouge, à *Cettigné*.

NORVÈGE. — M. THAULOW, général-major, pour le Comité central norvégien de secours aux militaires blessés, à *Christiania*.

PAYS-BAS. — M. le major W. J. VERVOLET, secrétaire, pour le Comité supérieur de la Croix-Rouge néerlandaise, *Lange Voorhout, à La Haye*.

PÉROU. — M. Ch. SOTOMAYOR, secrétaire perpétuel de la Société péruvienne de la Croix-Rouge, à *Lima*.

PORTUGAL. — Société portugaise de la Croix-Rouge, à *Lisbonne*.

PRUSSE. — Comité central de l'association prussienne de secours aux militaires blessés et malades. *Wilhelmstrasse, 73, à Berlin*.

ROUMANIE. — S. Exc. le Prince DÉMÈTRE GHICA, président, pour la Société roumaine de la Croix-Rouge, à *Bucharest*.

RUSSIE. — Comité central russe de la Croix-Rouge. *Rue des Ingénieurs, 9, à St-Petersbourg*.

SAXE. — M. Fr. DE CRIEGERN-THUMITZ, conseiller intime de gouvernement, président de la Société saxonne de secours aux militaires blessés, à *Dresde*.

SERBIE. — M. le général M. LECHIANINE, président de la Société serbe de la Croix-Rouge, à *Belgrade*.

SUÈDE. — Comité central de la Société suédoise de la Croix-Rouge (*Svenska Föreningen Röda Korset*), à *Stockholm*.

SUISSE. — M. le pasteur WERNLY, secrétaire de la Société centrale suisse de la Croix-Rouge, à *Aarau*.

TURQUIE. — Société ottomane de secours aux militaires blessés, Hôtel de l'administration sanitaire centrale de l'Empire, à *Galata, Constantinople*.

WURTEMBERG. — Société sanitaire, à *Stuttgart*.

SOMMAIRE

- Comité international.** — Quatrième rapport sur la situation du fonds Augusta, 1. — Ouvrages reçus et publications nouvelles, 1.
- Allemagne.** — La démission du prince de Pless, 4.
- République Argentine.** — Travaux de la Société argentine, 6 — Loi concernant l'emploi abusif de la Croix-Rouge, 10.
- Autriche.** — Constitution des communes en organes de la Croix-Rouge, 11. — Sociétés fédérées, 13.
- Bavière.** — Appareil immobilisateur de M. HESSING, 15.
- Congo.** — Supplément au programme de concours pour une baraque sanitaire, 16.
- Etats-Unis.** — L'ouragan de la Caroline du Sud, 17.
- France.** — Le Maréchal de Mac-Mahon (Nécrologie), 19. — Manœuvres sanitaires dans la Gironde, 21. — Les maladies du soldat, par le Dr A. MARVAUD, 25.
- Grande-Bretagne.** — Manuel de transport ambulancier de Sir T. LONGMORE, par le Dr FERRIÈRE, 26.
- Hongrie.** — La Société hongroise en 1892, 29.
- Italie.** — Concours sur les moyens d'évacuer les blessés du champ de bataille, 31. — Charrette-brancard d'ambulance du Dr Teodorico Rosati, 36 — Comité de Palerme, 40.
- Pays-Bas.** — Le Dr C.-E. van Kœtseveld (Nécrologie), 41.
- Prusse.** — Les tournées d'inspection de la Croix-Rouge, 42.
- Russie.** — Travaux de la Société russe, 44.
- Saxe.** — La Société saxonne de 1890 à 1892, 46.
- Suisse.** — L'organe officiel de la Croix-Rouge suisse, 48 — Sections cantonales de Neuchâtel, d'Argovie et de Berne, 49. — L'association suisse des Samaritains de 1892-1893, 52 — De la sanction pénale à donner à la Convention de Genève, d'après M. Moynier, par M. Ernest LEHR, 53. — Brancard de montagne du Dr Frœlich, 55.
- Revue des publications de médecine militaire,** par le Dr FERRIÈRE, 62.

Le Bulletin international paraît régulièrement tous les trois mois (vers la fin des mois de Janvier, Avril, Juillet et Octobre).

Prix, franco, pour un an et pour tous les pays de l'Union postale, six francs. — *Prix du numéro Fr. 1,50.*

On s'abonne auprès du Comité international ou des divers Comités centraux (voir leurs adresses ci-contre).

Une table générale des vingt premières années se trouve jointe au n° 80.